



## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL ZOOM

# Mise à jour «**Gratuité scolaire**»

Mercredi 8 mai 2019

*Bienvenue à tous!*

1. Passez en mode plein écran. 
2. Laissez votre micro et votre caméra inactifs. 
3. Pas de questions en direct. Pour toute question, écrivez-nous à [services-conseils@fcpq.qc.ca](mailto:services-conseils@fcpq.qc.ca) après la présentation.

 Fédération  
des comités de parents  
du Québec



## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL ZOOM

# Cheminement du PL-12

Étape	Fait	Notes
1. Dépôt à l'Assemblée nationale	✓	21 février 2019
2. Consultations en commission	✓	Mémoire de la FCPQ présenté le 26 mars 2019
3. Adoption du principe par l'Assemblée	✓	4 avril 2019
4. Étude détaillée (article par article)	✓	Ajout d'amendements Ajournement le 11 avril 2019 <i>Étude finalisée aujourd'hui!</i>
5. Prise en considération par l'Assemblée du rapport de la commission		
6. Adoption par l'Assemblée nationale		
7. Sanction par le lieutenant-gouverneur		

 Fédération  
des comités de parents  
du Québec



## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL ZOOM

### Le mémoire de la FCPQ

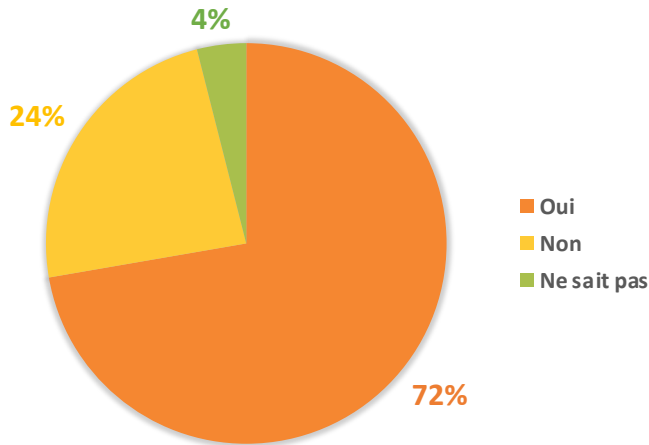


<http://www.fcpq.qc.ca/fr/rapports-et-avis>



## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL ZOOM

10. Afin d'assurer que les factures-écoles pour la prochaine année scolaire soient conformes aux nouvelles dispositions, êtes-vous favorable à ce que les CÉ attendent l'adoption du projet de loi et des règlements qui en découlent pour approuver les factures-écoles?



## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL ZOOM

### Sondage éclair de la FCPQ

#### Écoles primaires:

- ✓ 13 % des écoles primaires auraient des PPP.
- ✓ Le coût moyen des PPP au primaire serait d'environ 300\$ annuellement.

#### Écoles secondaires:

- ✓ Un peu plus de la moitié (55%) des écoles secondaires auraient des PPP.
- ✓ Le coût moyen des PPP au secondaire serait d'un peu moins de 1000\$ annuellement.



Fédération  
des comités de parents  
du Québec



## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL ZOOM



Fédération  
des comités de parents  
du Québec



## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL ZOOM



**ACTION COLLECTIVE**  
FRAIS POUR DES SERVICES ÉDUCATIFS ET POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL SCOLAIRE

English

[L'action collective](#) | [L'entente de règlement](#) | [F.A.Q.](#) | [Documents officiels](#) | [La distribution des](#) | [Échéancier de distribution](#) | [Nous joindre](#) | [Soumettre un changement d'adresse](#)

**ACTION COLLECTIVE - FRAIS POUR DES SERVICES ÉDUCATIFS ET POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL SCOLAIRE**

Bienvenue sur le site web relatif à l'action collective en dommages et intérêts compensatoires des frais pour des services éducatifs et pour l'achat de matériel scolaire. Pour plus d'information sur cette action collective, veuillez consulter la section « [L'action collective](#) ».

Le 29 juin 2015, une entente de règlement est intervenue entre la représentante et les 68 commissions scolaires visées par l'action collective. Cette entente a été approuvée par la Cour supérieure du Québec le 30 juillet 2016. Vous pouvez consulter le texte complet de cette entente de règlement, le jugement d'approbation de celle-ci ainsi que d'autres documents liés à l'action collective dans la section « [Documents officiels](#) » de ce site web.

L'entente prévoit que les 68 commissions scolaires visées paieront un montant total de 153 507 134 \$, lequel permettra de verser aux parents des indemnités nettes de 24,09 \$ par élève par année scolaire de fréquentation entre les années 2009-2010 ou 2010-2011 (selon la commission scolaire) jusqu'à l'année 2016-2017.

Les parents n'ont pas à s'inscrire à l'action collective ou à faire une réclamation pour recevoir les indemnités qui seront distribuées automatiquement par Collectiva Services en recours collectif inc.

Les chèques au montant des indemnités payables aux parents seront émis à l'ordre des personnes identifiées dans les dossiers des commissions scolaires. Ces chèques seront transmis par la Collectiva Services en recours collectif inc. à l'ordre des commissions scolaires. Toutefois, les chèques ne seront émis qu'à l'ordre de la commission scolaire visée par l'action collective. Pour plus d'informations sur le processus de distribution, veuillez consulter le [F.A.Q.](#) ou le [F.A.Q. en français](#).

Il est actuellement prévu que les chèques soient progressivement mis à la poste entre le 5 février 2019 et le 4 juillet 2019. Cette période pourrait être prolongée par le tribunal si nécessaire. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter l'[Échéancier de distribution](#).

Pour de plus amples détails, nous vous invitons à consulter le [Foire aux questions](#) ou à [nous contacter](#).

<https://ententefraiscolaires.collectiva.ca>

Fédération des comités de parents du Québec

## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL ZOOM

### Des questions?

Écrivez-nous à :

[services-conseils@fcpq.qc.ca](mailto:services-conseils@fcpq.qc.ca)

## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL ZOOM

# Mise à jour «**Gratuité scolaire**»

Prochain rendez-vous:  
**Mercredi 15 mai 2019 à 19 h**  
(l'adresse de la visio sera publiée sur notre page FB)

*À la semaine prochaine!*

